

POLITIQUE D'ACCESSIBILITE

DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



INTRODUCTION

Avenir Formation Conseil s'engage à fournir une formation accessible et inclusive à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Cette politique d'accessibilité vise à garantir que nos formations soient ouvertes et adaptées à tous, en respectant les principes fondamentaux de l'égalité des chances et de la non-discrimination.

OBJECTIFS ET ACCESSIBILITE

Les principaux objectifs de notre politique d'accessibilité pour les PSH sont les suivants :

Accessibilité des Supports de formation :

Nous nous assurons que les supports de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap, en utilisant des formats et des technologies variés.

- Format des supports: écrits et vidéos

Conditions d'Accès :

Nous facilitons l'accès aux locaux de formation pour les personnes en situation de handicap en mettant en place des mesures appropriées et en fournissant des informations claires sur les conditions d'accès.

- Détection
- Analyse du besoin
- Aménagements possibles
- Orientation
- Suivi

CONTACTS



MATTHIEU JOSELON

02 41 55 75 66

DIRECTION@AFC49.EU

AVENIRFORMATION.NET

88 RUE DE BOURGNEUF 49300 CHOLET

